



REVUE DE GÉOGRAPHIE ET D'AMÉNAGEMENT REGIONAL

EDUCI

ISSN 2414-4150



NUMERO SPECIAL 2020

Institut de Géographie tropicale Université Félix Houphouët
-Boigny

(Abidjan-Côte d'Ivoire)

ISSN 2414-4150

**Numéro
Spécial**

**Décembre
2020**

La ligne éditoriale

Pourquoi REGARDSUDS ? Si l'offre éditoriale dans le domaine de la géographie est abondante et diffuse à travers les nombreuses revues de géographie et disciplines connexes, il n'existe aucune revue de géographie axée spécifiquement sur l'Aménagement et le Développement des Suds. REGARDSUDS se donne pour mission de combler les connaissances et la production scientifiques laissées vacantes en lui apportant, à travers la contribution des auteurs, une réflexion théorique et pratique, de haut niveau scientifique. La Revue souhaite vivement se positionner comme un lieu de débat pour tous les chercheurs en géographie, en urbanisme et en aménagement sur les questions de développement. REGARDSUDS est au service des chercheurs, des praticiens et des doctorants.

L'équipe éditoriale

Directeur de publication

Educi

La direction de publication de Regardsuds est assurée par les Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), qui est chargée de la politique éditoriale de la revue. Elle est également chargée d'insérer la revue dans les réseaux nationaux et internationaux.

Tel. /fax: (00225) 22 444 835 // 24 001 256

BP V34 Abidjan 01

Email: infos@revues-ufhb-ci.org

Rédacteur en chef

Le rédacteur en chef assure la bonne marche de la revue sur les plans administratifs et techniques. Il participe au Comité de direction où il dispose d'un droit de veto sur toute initiative mettant en cause le fonctionnement de la revue.

Dr KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Maître de conférences du CAMES

Email : kablanjoseph@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Le rédacteur en chef adjoint assiste le rédacteur en chef dans ses fonctions, et le supplée en cas d'indisponibilité. Il participe au comité de rédaction et ne bénéficie pas du droit de veto. Le rédacteur en chef adjoint est chargé également de la trésorerie et de la recherche de fonds au bénéfice de la revue.

Dr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de conférences du CAMES

Email : koffididia@gmail.com

Les membres fondateurs de la revue

Ils font partie de facto du comité de direction, et sont membres de droit. Ils sont chargés de veiller à la pérennité de la revue. Ils ont un rôle de veille stratégique.

Comité de rédaction et/ou secrétariat

Le comité de rédaction est un organe opérationnel qui associe des compétences variées et chargées de l'évaluation et du suivi d'évaluation des textes soumis pour publication. Il assure l'animation de la revue par une gestion de l'interface entre les auteurs et le comité scientifique et de lecture.

Le premier Secrétaire

Il assure l'interface entre les auteurs et le comité scientifique. Il est chargé de veiller au processus d'évaluation, de validation et de publication des manuscrits. Il lui revient également de choisir parmi les membres du comité scientifique et de lecture celle ou celui apte à évaluer le manuscrit.

Dr TRAORE Porna Idriss, Maître assistant du CAMES

Email : traore.pornaidriss@yahoo.fr

Le deuxième Secrétaire

Il est chargé de vérifier les formats et la qualité des illustrations dans les manuscrits. Son rôle consiste également à insérer dans les réseaux nationaux et internationaux la revue afin de lui assurer une visibilité.

Dr OUATTARA Seydou, Maître assistant du CAMES

Email : oseydou39@yahoo.com

Le troisième Secrétaire

Il est chargé de vérifier la conformité des manuscrits par rapport à la note aux auteurs (normes du CAMES). Il est également le responsable des relations avec l'éditeur (EDUCI).

Dr ADAYE Akoua Assunta, Maître-assistant du CAMES

Email : adayeakoua@yahoo.fr

Le quatrième Secrétaire

Il est chargé du volet statistique des manuscrits.

Dr ESSO Lasme Jean Charles Emmanuel, Maître-assistant du CAMES

Spécialité : Démographe statisticien

Email : docteuressoemmanuel@gmail.com

Le cinquième Secrétaire

Il veille à la bonne traduction des manuscrits en anglais.

Dr KONE Moussa, Maître-Assistant du CAMES

Email : moussakci@yahoo.fr

Le secrétariat de rédaction est appuyé par les doctorants qui assurent diverses tâches (lecture des manuscrits, informatique, etc.)

Dr KONE Mamadou

Email : mkkmamadou@gmail.com

DADIE François Aka

Email : akafrancoisdadie@yahoo.fr

SILUE Kounamiga

Email : kpaulmariesilue@gmail.com

YEBOUA Koffi Denis

Email : denis.yeboua@yahoo.com

PERIODICITE : REVUE BIANNUELLE

Le comité scientifique et de lecture

AKIBODE Ayechero Koffi, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Akindes Francis, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
ALLA Della André, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ALOKO-NGUESSAN Jérôme, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ANOH KOUASSI Paul, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ATTA Koffi Lazare, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. Abidjan, Côte d'Ivoire
ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur titulaire à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
BANISTER David, Professeur, Université d'Oxford, Royaume-Uni
Baouni Tahar, Professeur, Ecole Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger (Algerie) – Algérie
BIGOT Sylvain, Professeur des Universités, Université Joseph Fourier de Grenoble, France.
CHENG-MIN Feng, Professeur, Université Nationale de ChiaoTung, Chine
Dablanc Laetitia, Directeur de Recherche, Institut Française des Sciences et Technologie de Transport, Développement et réseaux (IFSTTAR), France
D. MAY Anthony, Professeur, Université de Leeds, Royaume-Uni
Hauhout Asseypo Célestin, Professeur Titulaire, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
GOGBE Téré, Professeur titulaire, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
HUZAYYIN Ali, Professeur, Université de Caire, Egypte
KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Maître de Conférences, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KRISHNA Rao, Professeur, Institut Indienne de Technologie Bombay (IITB), Inde
Koli Bi Zuéli, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
NASSA Dabié Désiré Axel, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
ONGOLO ZOGO Valérie, Professeur titulaire, Université de Yaoundé, Cameroun
TAPE Bidi Jean, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
YAPI AFFOU Simplicie, Directeur de recherche, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
YOSHITSUGU Hayashi, Professeur, Université de Nagoya, Japon

SOMMAIRE

Annie BEKA BEKA ; Corine ADA NZOUGHE épouse OBOUNOU

Processus d'urbanisation et habitat au Gabon : diagnostic et résilience des populations du « Grand Libreville » (Gabon) [texte intégral]pp 5-20

Décembre 2020 Espace, Société, Territoire

Médé Roger DINDJI

Logiques municipales de gestion des mobilités émergentes en côte d'ivoire [texte intégral].

.....pp 21-38

Décembre 2020 Espace, Société, Territoire

Abdoulaye ADAMOU; Harou,ABDOU

Les territoires nocturnes de Niamey : entre recompositions spatiales des activités et nouvelles pratiques (Niger) [texte intégral]pp 39-58

Décembre 2020 Espace, Société, Territoire

Coffi Adrien DOSSOU-YOVO

Chocs exogènes et stratégies de résilience des microentreprises informelles (cas de la ville de Cotonou, Bénin) [texte intégral].....pp 59-74

Décembre 2020 Espace, Société, Territoire

Mwingnè Laure Carolle DA ; Emmanuel BONNET

Risques d'inondations au Sahel : Modélisation des facteurs sociaux porteurs de dommages structurels aux ménages de Bamako (Mali) [texte intégral]pp 75-89

Décembre 2020 Espace, Société, Territoire

Moutari IBRAHIM DAN TANIN ; Ibrahim MAMADOU ; Luc DESCROIX

Cartographie des formes d'érosion hydrique dans les quartiers Zaria 1 et Mazadou djika de la ville de Maradi (Niger) [texte intégral]pp 90-108

Décembre 2020 Espace, Société, Territoire

VARIA

Adou François KOUADIO ; Kouadio Joseph KRA; Yéboué Stéphane Koissy KOFFI

Les élections locales de 2018 en Côte d'Ivoire entre violence électorale et victoire du parti présidentiel (Côte d'Ivoire) [texte intégral]pp 109-126

Décembre 2020 Espace, Société, Territoire

Chocs exogènes et stratégies de résilience des microentreprises informelles (cas de la ville de Cotonou, Bénin)

Coffi Adrien DOSSOU-YOVO

Université d'Abomey-Calavi

dosadrien@yahoo.fr

Résumé :

Du fait de leur nature et des modalités de leur exercice, les unités économiques informelles sont très sensibles aux chocs exogènes, mais elles sont également dotées de mécanismes de résilience. L'objectif de ce travail est d'apporter des éléments d'éclairage sur les effets de ces chocs sur le secteur informel ainsi que les stratégies de résilience de ce secteur. L'analyse s'appuie sur l'exemple de la ville de Cotonou dont les actifs de l'économie informelle ont subi en l'espace de trois ans, deux chocs majeurs: le déguerpissement des espaces publics et les effets des mesures restrictives liées à la pandémie de la COVID-19.

La méthode utilisée est basée sur la revue documentaire, l'observation in situ et une enquête longitudinale auprès d'un échantillon de 120 microentreprises issues de 20 corps de métiers. L'utilisation des outils de la statistique descriptive a permis de traiter les données collectées.

Les résultats ont montré que les deux chocs ont engendré des impacts extrêmement forts sur l'économie informelle se traduisant par une baisse drastique des revenus de l'ordre de 30 à 85 %. En dépit de l'ampleur des chocs, 52,5 % des micro-entrepreneurs touchés par les effets collatéraux de la COVID-19 et 80 % des ceux touchés par les opérations de déguerpissement avaient pu se réinsérer et retrouver un niveau de revenu « normal » au bout de six mois après les premiers effets des chocs. Ces résultats confirment la résilience du secteur informel aux chocs.

Mots-clés : Ville de Cotonou, secteur informel, chocs exogènes, impacts, résilience.

Exogenous shocks and resilience strategies of informal microenterprises (case of the city of Cotonou, Benin)

Abstract:

Due to their nature and the performing modalities, informal economic activities are extremely sensitive to exogenous shocks, but are also endowed with resilience mechanisms. This study aims at enlightening on resilience strategies to shocks leaning on the microenterprises of Cotonou (Benin), which in the space of three years, suffered two major shocks: their eviction from public spaces and the effects of restrictive measures against the COVID-19 pandemic.

The method used is based on documentary review, in situ observation and a longitudinal survey of a sample of 120 microenterprises coming from 20 trades. The data processing is based on the use of descriptive statistical tools.

The results showed that the two shocks have hardly impacted the microenterprises. This led to a drastic drop in income of around 30 to 85%. Despite the magnitude of the shocks, 52.5% of microenterprises affected by the COVID-19 effects and 80% of those affected by eviction operations were able to reach a "normal" level of income, six months after the first effects of the shocks. These results confirm the resilience of the informal sector to exogenous shocks.

Keywords: City of Cotonou, informal sector, exogenous shocks, impacts, resilience

Introduction

Du fait de leur nature et des modalités de leur exercice, les activités économiques informelles sont très sensibles aux chocs exogènes, définis comme des événements soudains, inattendus entraînant « une discontinuité par rapport au cours normal des activités » (L. BEGIN et D. CHABAUD, 2010, pp.127-128) et dont les effets hypothèquent leur survie et se répercutent *in fine* sur le revenu qu'elles génèrent. Lieu par excellence où l'incertitude, les risques et les chocs sont omniprésents, le secteur informel constitue donc un terrain d'investigation de choix. En effet, selon l'Institut

National de l'Analyse Economique [fNSAE] (2013, p. 100), la prévalence des chocs au sein de ce secteur est trois fois supérieure à celle du secteur formel.

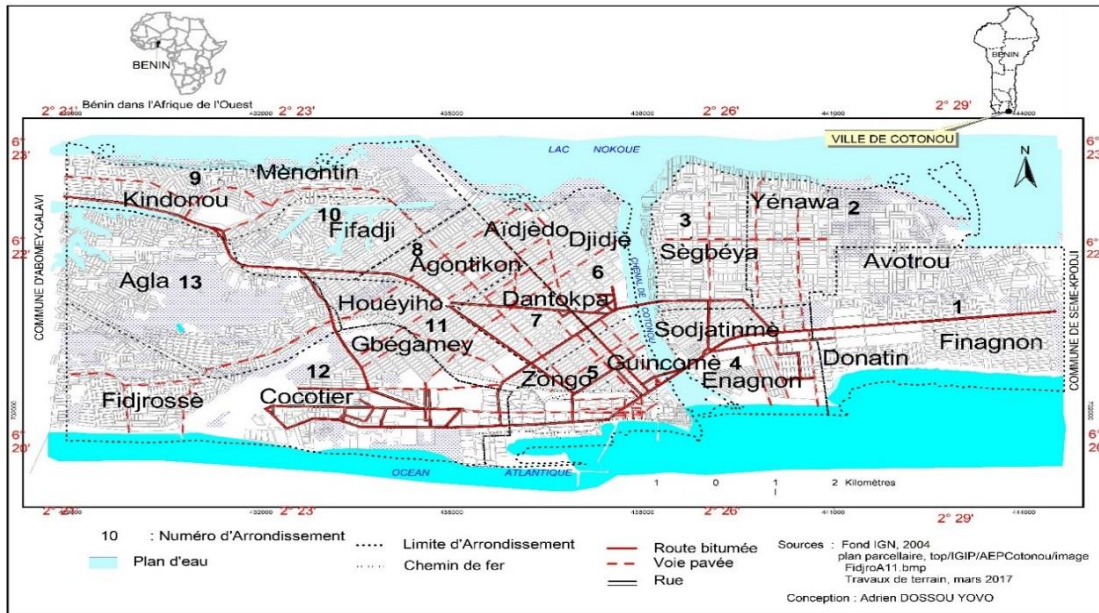
Confrontées à ces chocs, certaines microentreprises sont capables de rebondir alors que d'autres s'effondrent et disparaissent (C. GONDARD-DELCROIX et S. ROUSSEAU, 2005, p. 111). C'est la résilience, définie comme la capacité d'un agent ou d'un groupe d'agents à faire face aux conséquences négatives des chocs sur ses conditions de vie (E. HOLLNAGEL, 2006, p. 16). C'est la capacité d'une microentreprise à survivre, voire prospérer suite à un choc occasionnant un effondrement totale ou partielle des revenus sur une longue durée (G. HAMEL et L. VÄLIKANGAS, 2003, p. 6). C'est ce dernier sens que prend le concept dans le cadre de ce travail. Malgré leurs faiblesses, les microentreprises sont donc dotées de mécanismes de résilience. D'où les questions suivantes: Comment les chocs exogènes impactent-ils les actifs de l'économie informelle ? Comment ces derniers réussissent-ils à survivre aux effets de ces crises récurrentes et parfois brutales ?

Pour répondre à ces questions, l'analyse s'appuie sur les microentreprises de la ville de Cotonou, capitale économique du Bénin, qui ont subi en l'espace de trois ans, deux chocs majeurs à savoir les opérations de déguerpissement des occupants des espaces publics en 2017 et les effets liés aux restrictions liées à la pandémie de la COVID-19. L'objectif de cet article consiste donc à analyser les effets de ces deux chocs exogènes de grande ampleur sur les unités économiques du secteur informel ainsi que les stratégies de survie continue. Spécifiquement, cet article présente d'abord, les caractéristiques socioéconomiques des microentreprises informelles ainsi que les impacts des chocs qu'elles subissent. Dans un second, il analyse les stratégies mises en œuvre par les actifs du secteur informel pour faire face à ces chocs.

1. Cadre géographique de l'étude

Le cadre géographique de ce travail est la ville de Cotonou positionnée au croisement des parallèles 6°20 et 6°24 de latitude Nord et des méridiens 2°20 et 2°29 de longitude Est. Située à l'extrémité sud du Bénin, en bordure de l'Océan Atlantique, elle est limitée au Nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune de Sèmè-Kpodji et à l'Ouest par celle d'Abomey-Calavi (voir carte n°1).

Carte n°1 : Situation du cadre géographique de l'étude



Source : Fond IGN, Conception : Dossou-Yovo

Sur le plan administratif, en vertu de la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin et du décret 97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la ville de Cotonou constitue à elle seule le département du Littoral. Elle est une des trois communes à statut particulier avec Porto-Novo et Parakou et couvre une superficie de 79 km². Elle est divisée en treize arrondissements, eux-mêmes subdivisés en 140 quartiers de ville.

Le choix de cette ville comme champ d'investigations réside dans le fait que Cotonou est le poumon économique et le plus grand foyer des activités informelles de rue au Bénin. Elle comprend plusieurs types d'espaces publics (rues, trottoirs, carrefours, parcs, marchés, gares routières, etc.) qui sont les hauts lieux de l'économie informelle. De ce fait, Cotonou est, de toutes les agglomérations du Bénin, la plus touchée par les opérations de déguerpissement. S'agissant de la pandémie de la COVID-19, la ville de Cotonou a été, à l'instar de toutes les capitales africaines, le principal point d'entrée et épiceutre de la COVID-19. Elle est désormais la plaque tournante de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des ripostes contre cette pandémie.

2. Méthodes et matériels utilisés

La complexité du secteur informel et les difficultés à obtenir des données fiables y afférentes posent la question fondamentale de la qualité des sources et de l'efficacité méthodologique. Dans le cadre de ce travail, la démarche méthodologique utilisée repose sur des techniques complémentaires à savoir la recherche documentaire, l'observation *in situ* et les enquêtes socio-économiques.

2.1. Matériels et outils de collecte de données

Trois types de matériels et outils ont été utilisés dans le cadre de ce travail. Il s'agit : d'un guide d'entretien pour les enquêtes socio-économiques, d'une fiche de relevé du revenu journalier et d'un appareil photographique numérique pour les prises de vues.

2.2. Techniques de collecte

2.2.1. Revue documentaire

La recherche documentaire a permis de faire le point des connaissances sur les trois thématiques qui constituent le cœur de ce travail à savoir : la vulnérabilité aux chocs exogènes, le secteur informel et la résilience, à travers les publications disponibles dans les rayons des centres de documentation de l'Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique (INSAE), de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), des institutions internationales (Banque mondiale, PNUD, OIT, etc.) et internet. Au total cette revue documentaire a permis de clarifier et d'opérationnaliser les concepts de choc exogènes et de résilience.

2.2.2. Travaux de terrain

Les travaux de terrain comprennent les observations et les enquêtes socioéconomiques. Les observations *in situ* sont constituées d'une série d'observations " discrètes" qui ont permis de comprendre les pratiques et les comportements des acteurs urbains et de toucher du doigt l'ambiance urbaine avant, pendant et après l'avènement des chocs : les démolitions dans le cadre des opérations de déguerpissement et les mesures de restrictions (pour la COVID-19). Quant aux enquêtes socioéconomiques, elles ont été menées auprès d'un échantillon 120 micro-entrepreneurs issus de 20 corps de métiers et choisis sur la base des critères liés aux caractéristiques de l'activité : secteur (production, commerce, service) ; mode d'exercice (sédentaire ou semi-sédentaire). Il s'agit d'un échantillon suivi depuis octobre 2017 en vue de mesurer les effets sur le long terme des opérations de déguerpissement. Ce groupe a opportunément servi aux enquêtes sur la COVID-19. Compte tenu du contexte sanitaire, la collecte des données, notamment sur le revenu, a été effectuée par interviews téléphoniques ou par WhatsApp. La méthode utilisée est celle du suivi d'un échantillon constant de travailleurs par des passages répétés sur une période de neuf mois. En plus de créer une confiance avec les enquêtés, cette méthode permet de contrôler les informations et données fournies par comparaison aux résultats des précédentes enquêtes.

2.3. Traitement et analyse des données

Les données recueillies ont été traitées avec le logiciel SPSS 11.01. Les différents calculs et les graphiques ont été réalisés à l'aide du tableur Excel 1.10. Pour l'analyse et l'interprétation des résultats, deux approches complémentaires ont été utilisées. Il s'agit de la méthode d'analyse de contenu des informations issues des entretiens et de l'approche FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). L'évolution des revenus a été analysée grâce au calcul du coefficient de variation (rapport de l'écart-type σ à la moyenne (μ $c_v = \frac{\sigma}{\mu}$).

3. Résultats

3.1. Caractérisation des chocs exogènes et du profil socioéconomique des microentreprises

Cette section présente un aperçu des caractéristiques socio-économiques des unités économiques informelles ainsi que les manifestations des deux chocs exogènes majeurs objet de la présente étude.

3.1.1. Caractérisation des chocs exogènes

Il faut rappeler que les deux chocs pris en compte dans le cadre de ce travail sont les opérations de déguerpissement des occupants illégaux des espaces publics intervenues en 2017 et les effets de la crise sanitaire de la COVID-19. Il s'agira ici, de les décrire très brièvement à travers leur ampleur.

3.1.1.1. Le déguerpissement des occupants des espaces publics

Encore appelée "libération" des espaces publics, cette opération fut déclenchée à partir de janvier 2017, dans le cadre du programme d'action du gouvernement qui vise à faire de Cotonou, capitale économique du Bénin une « métropole moderne » en matière d'environnement, de services et infrastructures et de gouvernance métropolitaine. Cette opération fut inédite par son ampleur et sa durée. En effet, selon les résultats des enquêtes, les opérations de déguerpissement ont touché au total 49 212 unités économiques implantées le long de 304 rues, tronçons de rue et places publics, soit environ le quart des espaces publics que compte la ville. La taille moyenne de chaque unité économique étant de 1,5 personne, c'est au total environ 73 800 personnes qui ont été déplacées. Même s'il n'existe pas de données chiffrées sur les opérations de déguerpissement antérieures tous les observateurs s'accordent à reconnaître le caractère inédit de cette opération du fait de l'ampleur des démolitions comme le montre la planche 1.

Planche 1 : Scènes de démolition dans la ville de Cotonou



Prises de vue : Dossou-Yovo, février 2017

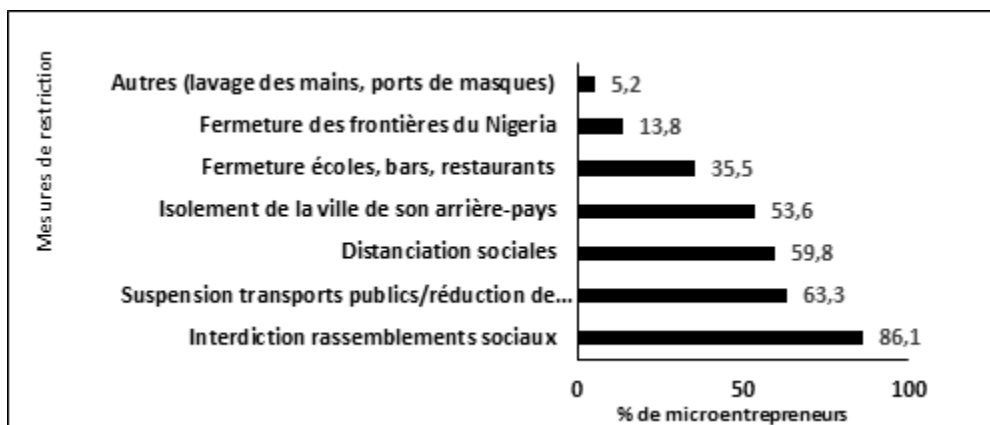
Ces images montrent bien la brutalité et la violence des opérations de déguerpissement qui se sont transformées en véritables raids contre les occupants illégaux des espaces publics. Sous la direction d'une horde de policiers, menés par le préfet du département en personne, les occupants sont violemment chassés et leurs installations détruites à coups de pelle hydraulique.

3.1.1.2. La pandémie de la COVID-19

Partie de la ville de Wuhan en Chine, la pandémie de coronavirus (COVID-19) est rapidement devenue une crise sanitaire majeure qui a gagné toutes les régions de la planète dont le Bénin.

Dans le cadre des plans de riposte à cette pandémie, le gouvernement et la mairie de Cotonou ont mis en place une panoplie de mesures de restrictions sur les déplacements et les rassemblements sociaux. La figure 1 présente les principales mesures prises et la manière dont les micro-entrepreneurs en ont ressenti les effets.

Figure 1 : Mesures restrictives et leurs impacts sur l'activité selon les micro-entrepreneurs



Source : Travaux de terrain, septembre 2016 à avril 2017 et janvier à septembre 2020

De l'analyse de la figure 2, il ressort que dans leur application, les différentes mesures de restrictions prises pour contrer la pandémie de la COVID-19 ont eu des impacts extrêmement forts sur les microentreprises. Les mesures qui ont le plus impacté les activités sont : l'interdiction des rassemblements sociaux (86 %), la suspension des transports publics ou la réduction de leur capacité (63 %), la distanciation sociale (60 %), l'isolement de la ville de son arrière-pays (54 %), la fermeture des écoles, des bars et des restaurants (35 %). Viennent ensuite et dans une moindre mesure, la fermeture des frontières du Nigeria (14,5 %) et les mesures d'hygiène (5 %).

3.1.2 Bref aperçu sur le profil socioéconomique des microentreprises

Les microentreprises informelles se caractérisent par une extrême diversité et se retrouvent pratiquement dans tous les corps de métiers, dans des proportions différentes. Elles peuvent être réparties en trois principaux secteurs: le secteur de la production (25 %), le secteur du commerce du détail (45 %) et le secteur des services (30 %). Par ailleurs, plus de 75 % des microentreprises sont des unités individuelles, c'est-à-dire, créées par la personne qui les dirige au moment de l'enquête. Seulement 8 % des dirigeants des microentreprises emploient plus de trois personnes, généralement des membres du cercle familial.

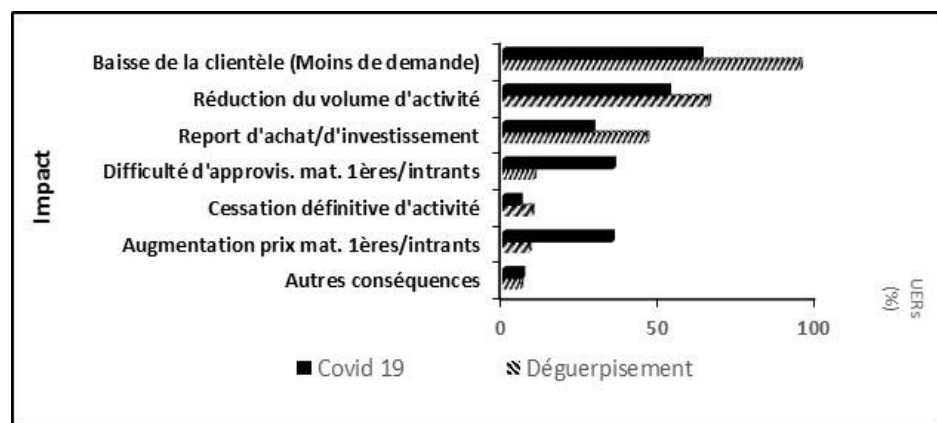
L'âge moyen des unités économiques enquêtées est de 7,5 ans. Mais cette moyenne cache de fortes disparités. En effet, plus de 30 % des unités ont moins de 5 ans d'existence et 45 % ont entre 5 et 10 ans. Les unités les plus anciennes se retrouvent dans le secteur de la production (12,5 ans) tandis que les plus jeunes relèvent des secteurs du commerce ou de la restauration (respectivement 4,8 ans et 6,2 ans). Quant aux unités économiques de services, elles ont en moyenne 4,6 ans. Les microentreprises s'établissent dans les espaces publics selon différentes modalités: sédentaire, semi-sédentaire et ambulante. Les sédentaires (qui ont un lieu d'implantation relativement stable) représentent 13 % de l'ensemble des unités économiques. Quant aux semi-sédentaires (36 % de l'ensemble), elles concernent les activités établies dans un endroit fixe de la rue, mais qui ne disposent pas d'infrastructures physiques pouvant être closes. Enfin, les ambulantes (qui n'ont pas

de lieu d'exercice fixe) représentent plus de la moitié de l'ensemble. En général, les microentreprises évoluent dans un contexte caractérisé par une saturation et une forte concurrence, celle-ci provenant à la fois du secteur formel que du secteur informel.

3.2. Impacts des deux chocs exogènes

Les deux chocs objet de cette enquête ont engendré des effets multiples sur les microentreprises informelles. Plus de 98,7 % des chefs d'unités économiques estiment que les opérations de déguerpissement et la crise de la COVID-19 ont durement affecté leurs activités de différentes manières. La figure 2 indique les principales manières par lesquelles les activités ont été impactées.

Figure 2 : Manières de transmission de l'impact des chocs sur l'activité

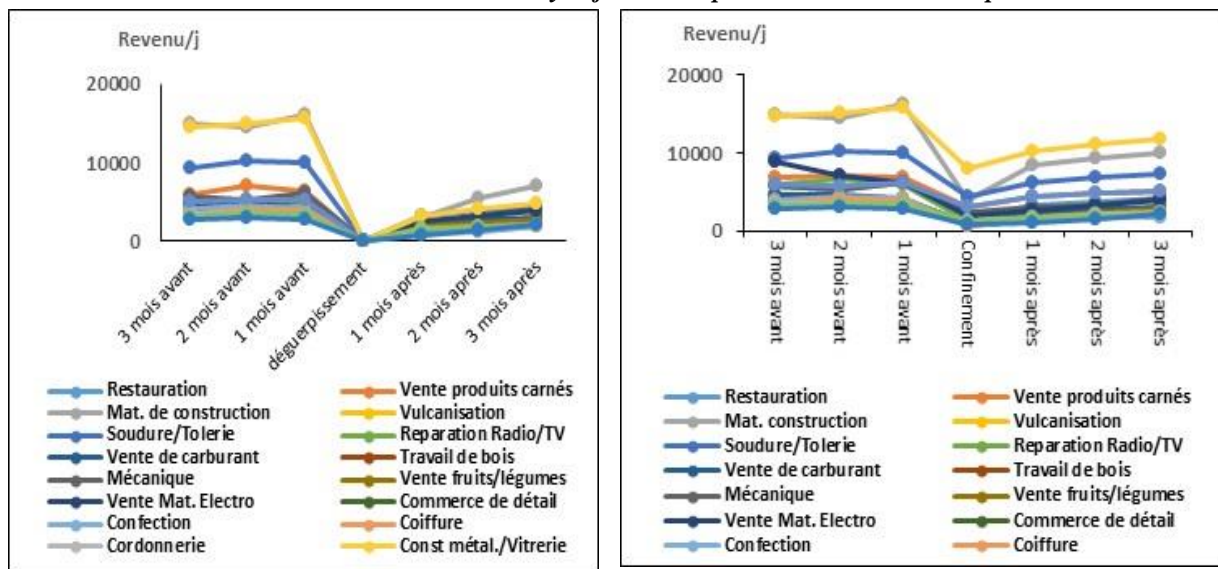


Source : Travaux de terrain, septembre 2016 à avril 2017 et janvier septembre 2020

La figure 2 montre que les deux chocs que sont les opérations de déguerpissement et la pandémie de la COVID-19 ont directement impacté l'économie informelle principalement à travers la baisse du volume d'activité. Les impacts des chocs sont transmis par la réduction drastique de la demande de la part des clients (94 % pour le déguerpissement et 63 % pour la COVID-19). Ceci entraîne la cessation de l'activité de façon temporaire (95 % pour le déguerpissement et 11,8 % pour la COVID-19) ou définitive (9,3 % liés au déguerpissement et 5,4 % dus à la COVID-19). De même, du fait de ces deux chocs extérieurs violents, beaucoup de chefs de microentreprises ont renvoyé les investissements ou achat d'intrants aux calendes grecques. Le renchérissement du coût des intrants et matières premières est aussi évoqué comme effet des chocs par 34,7 % des victimes du déguerpissement et 8,4 % des micro-entrepreneurs touchés par les mesures restrictives liées à la COVID-19. Il faut souligner que l'augmentation des prix des intrants et matières premières découle du renchérissement global du coût de la vie dû aux perturbations des chaînes d'approvisionnement. S'agissant de la faiblesse de la demande venant des clients, elle a beaucoup plus affecté les unités économiques de services (58,8 %) et du commerce (57 %).

Dans l'ensemble, toutes ces conséquences se traduisent par la variation du niveau de revenu. Ce dernier est un important indicateur de mesure du basculement d'un individu ou d'un groupe d'individus dans la pauvreté ou dans l'aggravation de la situation de pauvreté lorsqu'ils y étaient déjà. Aussi, la mesure de la perte des revenus est-elle une approche pertinente pour mesurer les impacts des chocs exogènes violents sur l'économie informelle. La planche 2 montre l'évolution des revenus générés par les microentreprises avant et après par les deux chocs.

Planche 2: Evolution du revenu moyen journalier par activité ex ante et ex post



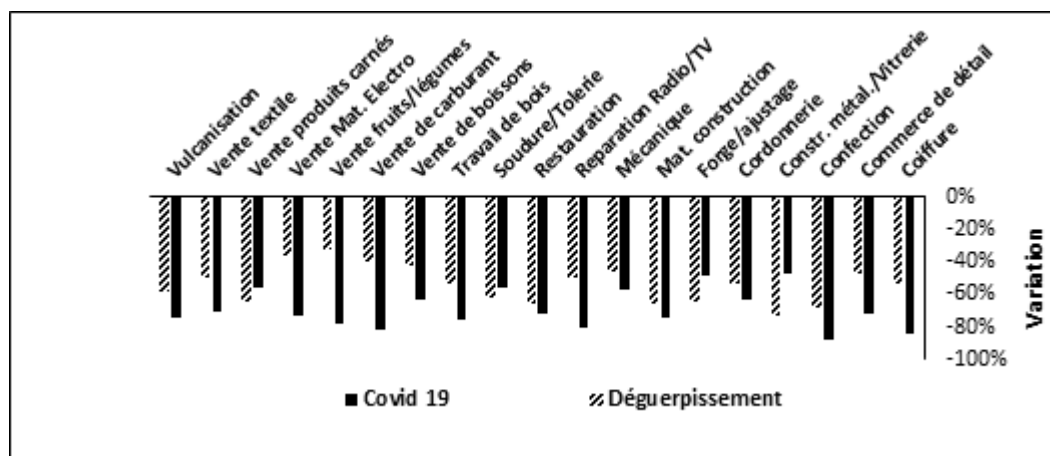
A: Variation de revenu due aux opérations de déguerpissement

B: Variation de revenu due aux opérations à la pandémie de la COVID-19

Source : Travaux de terrain, septembre 2016 à avril 2017 et janvier à septembre 2020

La planche 2 indique nettement un décrochage généralisé du niveau de revenu des unités économiques après l'avènement des deux chocs quel que soit le secteur et le mode d'exercice. La baisse enregistrée est maximale durant le premier mois qui a suivi l'avènement du choc (65 % en moyenne). Toutefois, cette moyenne cache de fortes variations selon le type d'activité comme le montre la figure n°3.

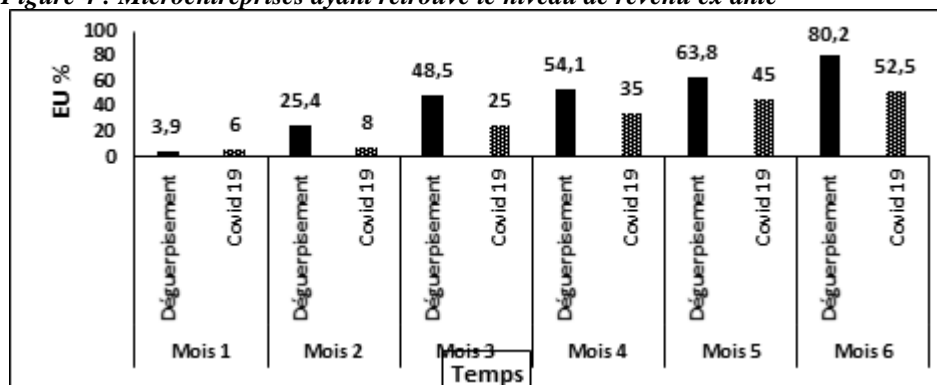
Figure 3 : Evolution du revenu aux trimestres ex ante et ex post



Source : Travaux de terrain, septembre 2016 à avril 2017 et janvier à septembre 2020

La figure 4 suggère que les activités ayant connu les baisses les plus significatives sont celles des services (confection, coiffure), des activités de réparation (mécanique, vulcanisation, électricité, réparation poste radio et télévision) et du commerce (commerce de détail, restauration, production végétale). Ces activités ont enregistré des baisses de revenus entre 70 et 85 %. Mais très rapidement le niveau de revenu journalier moyen va amorcer une remontée progressive, en raison notamment du nombre des micro-entrepreneurs ayant réussi à retrouver un niveau de revenu équivalent à celui ex ante (figure 4).

Figure 4 : Microentreprises ayant retrouvé le niveau de revenu ex ante



Source : Travaux de terrain, septembre 2016 à avril 2017 et janvier à septembre 2020

A l'analyse, la figure 5 confirme que l'érosion du revenu se réduit avec le temps et selon la nature du choc. Au premier mois post chocs seuls 4 % des microentreprises touchées par le déguerpissement et 8 % de celles touchées par la COVID-19 ont retrouvé un niveau de revenus semblable à celui d'avant choc. Au bout du deuxième mois, ces proportions sont passées respectivement à 25,4 % et 8 %. Au terme du troisième mois, 45,5 % des déguerpis et 25 % des unités touchées par les mesures restrictives de la COVID-19 ont déjà atteint un niveau de revenu similaire à celui *ex ante*. Au sixième mois, le taux de micro-entrepreneurs ayant retrouvé le niveau de revenu *ex ante* chocs est de 80 % pour les déguerpis contre 52,5 % pour ceux qui sont touchés par les effets collatéraux de la COVID-19. Les plus faibles taux de retour à la normale sont enregistrés dans les rangs des victimes des effets de la COVID-19. La difficulté des microentreprises à se remettre des effets de la COVID-19 peut s'expliquer par le fait que cette crise sanitaire semble avoir engendré un choc au long cours dont les effets sont venus se greffer sur ceux intrinsèques à l'économie informelle.

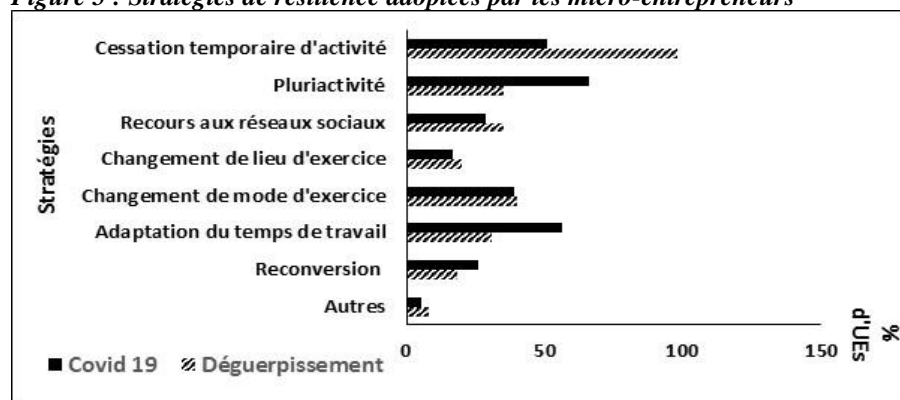
Malgré tout, le taux relativement élevé de retour à la normale suggère une certaine résilience du secteur informel qui disposerait donc des capacités d'adaptation aux mutations et contraintes découlant des chocs externes.

3.4. Stratégies de résilience

Pour faire face aux différents chocs exogènes auxquels ils sont confrontés, les actifs de l'économie informelle adoptent différentes stratégies. Ces dernières varient en fonction des opportunités, des ressources disponibles, du degré de formalité qui s'offrent à eux pour éviter la disparition, amortir le choc et leur permettent de rebondir à la fin d'un choc.

Figure 5 : Stratégies de résilience adoptées par les micro-entrepreneurs

Figure 5 : Stratégies de résilience adoptées par les micro-entrepreneurs



Source : Travaux de terrain, septembre 2016 à avril 2017 et janvier à septembre 2020

La figure 5 montre que les principales stratégies développées par les micro-entrepreneurs sont : l'arrêt temporaire de l'activité, l'adaptation du temps de travail, la pluriactivité, le changement de mode et/ou de lieu d'exercice de l'activité, la reconversion ou encore le recours aux réseaux sociaux de solidarité.

La cessation temporaire d'activité est la stratégie la plus répandue en cas de choc violent et soudain. « *S'il y a tempête faut pas jouer au casse-cou, il faut d'abord se mettre à l'abri et relever la tête par la suite* » ont déclaré la plupart des micro-entrepreneurs de l'échantillon étudié. En effet, en cas d'événements inattendus ou soudains qu'ils rencontrent sur leur parcours, les travailleurs du secteur informel n'ont d'autres choix que d'arrêter l'exercice de l'activité. Ce fut le cas de près de 98 % des personnes touchées par les opérations de déguerpissement et de 51 % de celles impactées par les mesures restrictives de la crise sanitaire de la COVID-19.

A défaut d'arrêter temporairement l'activité, certains micro-entrepreneurs adaptent leur temps de travail à la conjoncture socioéconomique créée par le choc. Dans le cas des opérations de déguerpissement, la durée du temps journalier de travail qui était de 8,9 heures *ex ante* est passée à 5,6 heures durant les deux premiers mois post déguerpissement. La proportion des enquêtés travaillant plus de 9 heures par jour est passée de 9,5 % avant les démolitions à 25,4 % au premier trimestre après le déguerpissement. La crise sanitaire de la COVID-19 a poussé 56,4 % des travailleurs à rallonger ou réduire leur temps de travail pour s'adapter à la conjoncture créée par la pandémie. En revanche, il est observé une hausse du travail à temps partiel (environ 30 heures par semaine).

Par ailleurs, certains micro-entrepreneurs ont diversifié leurs activités pour faire face à la faiblesse des revenus générés par l'activité principale : c'est la pluriactivité définie comme le fait d'exercer, en plus de son activité principale ou habituelle, une ou plusieurs autres activités déclarées ou non. Elle prend deux formes. La première est la pluriactivité de survie qui s'appuie sur des activités irrégulières, journalières ou saisonnières, à faible niveau de qualification et de rémunération. La deuxième forme est la pluriactivité permanente, qui par opposition à la précédente, est marquée par l'exercice d'activités permanentes et régulières. Les revenus générés, s'ils ne sont pas toujours plus importants que dans le cas précédent, sont en tout cas plus réguliers et moins aléatoires. Le taux de pluriactivité s'est élevé à 65,9 % pendant la COVID-19 et à 35,4 % après les opérations de déguerpissement. La pluriactivité est plus élevée chez les microentreprises commerciales.

D'autres micro-entrepreneurs s'adaptent aux chocs en changeant de mode d'exercice et/ou de lieu d'exercice de l'activité. Plus de 40 % des enquêtés ont dû passer de la sédentarité au mode ambulatoire. Le cas le plus emblématique est celui des vendeurs de fripes de Missêbo, le plus grand

marché de friperie de la ville de Cotonou qui, après leur déguerpissement, ont pris d'assaut trottoirs et carrefours de la ville pour vendre leurs articles à la sauvette comme l'illustre la photo 1.

Photo 1 : Vendeurs de fripes à la sauvette



Prise de vue Dossou-Yovo Adrien, juillet 2017

Sur photo 1 on peut voir les vendeurs de fripes dans l'exercice de leur activité entre le carrefour Védoko et le stade de l'Amitié, sur plus d'un kilomètre.

Une autre stratégie adoptée par les micro-entrepreneurs est le changement d'activité. En effet, sous la violence des impacts des chocs extérieurs, les actifs du secteur informel n'ont eu d'autres choix que de se reconverter pour rebondir, renonçant ainsi, du moins provisoirement, à l'activité initiale. C'est le cas de 20 % des victimes du déguerpissement, et de 25,9 % des actifs touchés par les effets de la COVID-19. Des actifs du sous-secteur de la production artisanale se sont lancés dans certains nouveaux métiers nés dans le contexte de la crise sanitaire. Il s'agit par exemple de la fabrication des dispositifs de lavage de mains ou de la fabrication et la vente des cache-nez (Photo 2).

Photo 2 : Couturier reconverti à la fabrication des cache-nez

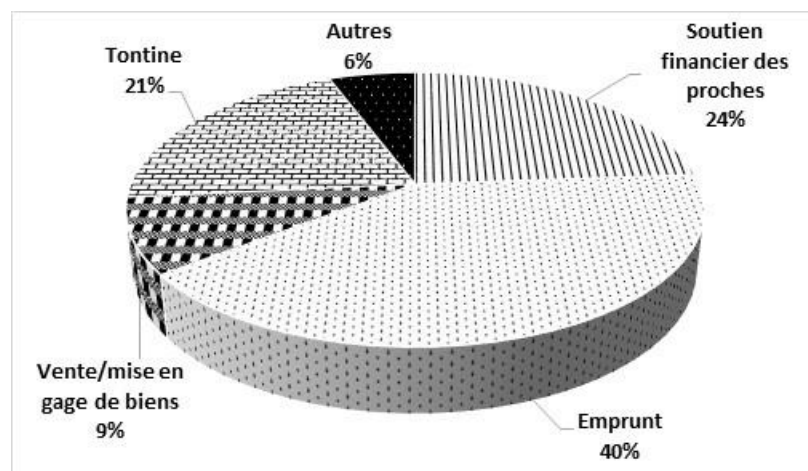


La Photo 2 montre le sieur H. M. A, maître-couturier, âgé de 27ans, marié, père de 2 enfants, qui s'est mis à la fabrication et la vente des cache-nez pour faire face à la baisse drastique du volume

des commandes de vêtements due aux mesures restrictives prises pour contrer la pandémie de la COVID-19.

Enfin, face à l'absence ou à la faiblesse des systèmes de protection sociale, des marchés du crédit et de l'assurance privée, les micro-entrepreneurs en difficulté font recours aux relations sociales interpersonnelles qui constituent une forme informelle de gestion *ex post* des effets des chocs. La figure 6 montre les différentes stratégies de refinancement de la microentreprise.

Figure 6 : Stratégies ex post de financement de l'activité.



Source : Travaux de terrain, septembre 2016 à avril 2017 et janvier à septembre 2020

La figure 7 indique que le petit producteur se refinance en faisant appel aux soutiens financiers des parents et amis (24 %) ou à la tontine (21 %), à l'emprunt auprès des institutions de microfinance et des petits prêteurs, souvent des usuriers (40 %) et la vente ou la mise en gage de biens (9 %). Les prêts d'associations, les programmes d'aide et l'héritage constituent les autres sources de financement des activités informelles (6 %). Cette structure de financement atteste du poids considérable des rapports de parenté, des appartenances ethniques, des solidarités organiques et des référents culturels dans l'organisation de l'économie informelle.

4. Discussion

Cette section s'articule autour de deux axes qui découlent des principaux résultats de cette enquête: l'exposition et la vulnérabilité des petits producteurs urbains aux chocs exogènes d'une part, et les stratégies de résilience mises en œuvre par les micro-entrepreneurs du secteur informel.

4.1. Exposition et vulnérabilité des micro-entrepreneurs urbains aux chocs exogènes

Les résultats de ce travail confirment la forte exposition des activités informelles au choc ou à l'inattendu qui intervenant dans le cours normal des activités. La vulnérabilité de ces unités économiques découle de façon intrinsèque de leur nature et du fait que les espaces publics constituent leurs principaux supports. La grande majorité des microentreprises étudiées peuvent être associées à des unités économiques de survie plutôt que de croissance en fonction de leur rôle dans les stratégies de subsistance. Pour ces individus, le secteur informel constitue la principale et parfois la seule source de revenus, le seul gagne-pain (A. C. DOSSOU-YOVO, 1995, p. 12). Cette situation constitue souvent une source d'insécurité supplémentaire qui aggrave leur vulnérabilité,

essentiellement du fait de l'instabilité et la très grande précarité des conditions de travail qui y prévalent (K. ASSOUMA, 2019, p. 29).

Par ailleurs, la forte exposition des activités informelles aux chocs tels que les opérations de déguerpissement découle du fait que les espaces publics constituent les principaux supports des activités informelles. En effet, pour les chefs d'unités économiques la première ressource, est l'espace public qui est ainsi chargé d'une forte valeur marchande. L'espace public est perçu à la fois comme un lieu de travail, un lieu de vie et une ressource économique. Il devient ainsi une opportunité foncière et la cible d'une forte spéculation (A. C. DOSSOU-YOVO, 2013, p. 195). En effet, pour les chefs d'unités économiques, l'espace public est une ressource fondamentale, ce qui les pousse à prendre d'assaut voire, encombrer trottoirs et carrefours des grandes villes (G. K. NYASSOGBO, 2011, p.24). Pour les micro-entrepreneurs, l'espace public est considéré comme un lieu de travail, un lieu de vie, une ressource économique urbaine essentielle. Ces espaces sont des ressources indispensables associées à la nécessaire visibilité que toute activité marchande se doit d'avoir aux différentes stratégies pour se rapprocher au plus près de leurs clientèles potentielles (R-P. DESSE et A. GASNIER, 2002, p.111). Cette stratégie se traduit par des choix de localisation particuliers (quartiers déjà fréquentés, carrefours, gares routières, stations de taxis collectifs, etc.) qui sont souvent corrélés à des types de circulations (le commerce cherche à se rapprocher du mouvement des citadins) (B. MERENNE-SCHOUMAKER, 2003, p.192). Les petits commerçants sont attirés par les secteurs de forte densité afin d'être physiquement proches d'un grand nombre d'agents économiques. Mais il convient de souligner que ces espaces font partie du domaine public dont l'usage a été réglementé depuis la période coloniale. Cette réglementation a fait l'objet, en 2013, du titre 5 de la loi portant code foncier et domanial en République du Bénin qui dispose en article 273 que : « *Les biens immeubles du domaine public naturel et artificiel de l'Etat sont inaliénables, imprescriptibles et insaisissables* ».

Si les activités de production peuvent se permettre un éloignement par rapport aux centres urbains, les activités commerciales et de services ont besoin de proximité des clients potentiels. En effet, le commerce est fondamentalement lié à la mobilité, car cette activité implique soit d'apporter un bien au client susceptible de l'acheter, soit d'amener le consommateur final jusqu'à un espace qui expose les produits à vendre. C'est pourquoi, les diverses restrictions sur les déplacements et la socialisation mises en place dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la COVID-19 ont fortement affecté les activités de commerce et de services.

4.2. Capacités de résilience de l'économie informelle

La résilience est un concept multidisciplinaire et multidimensionnel abondamment utilisé dans un nombre croissant de disciplines scientifiques : sociologie, anthropologie, écologie, physique, sciences de gestion, etc. (S. TISSERON, 2009, pp 7-10). C'est un processus interactif et dynamique qui permet de reprendre un nouveau développement » (B. D. CYRULNIK, 2017, p. 286). Ce concept a fait l'objet de nombreux travaux de recherche mais qui ne prennent pas en compte la spécificité des entreprises informelles.

Trois qualités sont généralement requises pour assurer la résilience à une entreprise: le pragmatisme (qui leur permet de faire face à la réalité, sans faire montre d'un optimisme démesuré); l'adhésion à un fort système de valeurs partagées (qui permet de donner du sens aux difficultés ou défis rencontrés) et l'ingéniosité (pour tirer parti de leurs ressources pour bricoler des solutions nouvelles face aux situations inhabituelles qu'elle rencontre) (D. COUTU, 2002, p. 51). Pour résister aux chocs et survivre aux conséquences qui en découlent, l'entreprise met à contribution des ressources, que celles-ci soient immédiatement disponibles sous la forme d'un

excédent organisationnel ou potentiellement mobilisables auprès de sources externes (soutien, prêt, assistance, alliance, etc.). Cette capacité est observée chez les micro-entrepreneurs à travers la structure de financement. La présence d'un excédent organisationnel permet de protéger l'unité économique des turbulences de l'environnement, mais aussi de favoriser l'innovation en donnant la capacité de redéployer des ressources en fonction de besoins (D. M. DE CAROLIS *et al.*, 2009, p. 157). Dans le cas d'une entreprise informelle la stratégie consiste à pouvoir prendre appui sur les réseaux de solidarité, et plus largement sur le capital familial qu'il soit financier, social ou humain (J-L. ARREGLE *et al.*, 2007, p.78 et M. BUBOLZ, 2001, p. 130).

Au-delà de la capacité à résister, l'entreprise doit être capable d'agir et d'imaginer des solutions inédites face aux situations inhabituelles, en faisant montre de « capacité de renouvellement », par laquelle l'entreprise cherche à développer de nouvelles activités et/ou à repenser les activités existantes ou en expérimentant de nouvelles façons de faire. Cette capacité met en œuvre des processus de régénération stratégique, se basant sur quelques facteurs clés tels la proactivité dans la recherche des opportunités, des aspirations qui vont au-delà des capacités actuelles de l'entrepreneur. La résilience demande alors à l'entreprise de combiner une approche défensive (gestion du risque en aval pour faire face au choc lorsqu'il se produit et une approche proactive (ingéniosité et créativité pour imaginer des solutions nouvelles et prendre des actions lui permettant de se régénérer (L. BEGIN et D. CHABAUD, 2010, p.130).

L'entrepreneur résilient doit faire preuve d'appropriation, c'est-à-dire pouvoir tirer des leçons des chocs auxquels il a dû faire face afin d'en sortir grandi, d'apprendre par lui-même. En outre, tirer parti de ses échecs signifie de reconnaître leur contribution à l'apprentissage plutôt que d'ignorer ou nier ceux-ci (M. THORNE, 2000, p. 313). Cependant, cette troisième dimension de la capacité de résilience, demeure difficile à observer chez le micro-entrepreneur parce que l'apprentissage nécessite du temps de réflexion et une prise de distance que le micro-entrepreneur n'a souvent pas le loisir de s'accorder lorsqu'il est dans la tourmente d'un choc déstabilisateur (K. WEICK, 1993, p. 649).

L'analyse des stratégies de résilience, considérées comme étant une action sur les potentialités de l'individu (C. GONDARD-DELCROIX, 2005, p. 113), montre que les actifs de l'économie informelle sont des agents rationnels qui optimisent leurs stratégies, leurs activités et l'utilisation des ressources disponibles en fonction de contraintes. Les stratégies développées par les travailleurs du secteur informel cherchent à réduire le risque et à augmenter la résilience. Mais dans bien des cas, il arrive bien que ces stratégies ne soient pas suffisantes pour amortir les périodes de difficulté, ce qui pousse les micro-entrepreneurs à adopter un comportement exceptionnel pour passer au travers des crises. Il y a lieu alors de faire une distinction fondamentale entre les stratégies dites d'adaptation aux effets d'un choc « *adapting strategies* » et celles qui consistent à faire aux effets d'un choc « *coping strategies* » (S. DAVIES 1993, p. 61), soit entre les stratégies usuelles et récurrentes de celles opérées en cas de situations particulières et exceptionnelles, les premières étant aussi qualifiées de proactives, les secondes de réactives par R. CHAMBERS et G. CONWAY (1992, p. 10).

Conclusion

Dans un contexte d'aggravation de la vulnérabilité intrinsèque des actifs de l'économie informelle urbaine, le présent travail se voulait d'apporter des éléments pour l'approfondissement du débat sur l'exposition et la résilience des travailleurs de ce secteur aux chocs exogènes récurrents et de plus en plus violents.

Les résultats obtenus confirment le postulat qui fonde cette recherche. Les chocs exogènes en l'occurrence les opérations de déguerpissement et la pandémie de la COVID-19 ont engendré des conséquences extrêmement fortes sur les microentreprises. Ceci se traduit par une baisse drastique des revenus des petits entrepreneurs de l'ordre de 30 à 85 %. Les modalités d'exercice de l'activité s'en trouvent modifiées du fait de l'aggravation du sous-emploi et le rallongement du temps de travail, de la reconversion, de la pluriactivité et du changement de mode d'exercice de l'activité. Enfin, du fait de sa flexibilité et de son adaptabilité, le secteur informel présente une forte résilience face aux mutations et contraintes de l'environnement économique et institutionnel découlant des chocs externes. En dépit de l'ampleur des chocs, six mois après les premiers effets des chocs, 80 % des déguerpis avait déjà retrouvé un niveau de revenu similaire à celui d'avant choc, contre 52, 5 % pour les unités touchées par les effets de la COVID-19. Ceci confirme la forte résilience du secteur informel face aux chocs exogènes.

Références bibliographiques

- ALTINTAS Gulsun, ROYER Isabelle, 2009, « Renforcement de la résilience par un apprentissage post-crise : une étude longitudinale sur deux périodes de turbulence », *M@n@gement*, vol. 12, n° 4, p. 266-293.
- ARREGLE Jean Luc, HITT Michael, 2007, SIRMON David, VERY Philippe, «The development of organizational social capital: attributes of family firms », *Journal of Management Studies*, vol. 44, n° 1, p. 73-95.
- ASSOUMA Kassim, 2019, *Analyse de la dynamique de l'économie informelle au Bénin*. Editions COPEF, Cotonou, Bénin, 108 p.
- BEGIN Lucie, CHABAUD Didier, 2010, «La résilience des organisations. Le cas d'une entreprise familiale», *Revue française de gestion*, vol.1, n.200, p.127-142.
- CYRULNIK Boris, 2017, *Les âmes blessées*, ed. Odile Jacob. 331 p.
- BUBOLZ, Margaret, 2001, Family as source user and builder of social capital. *Journal of Socio-Economics* 30, p. 129-31.
- CHAMBERS Robert, CONWAY Gordon, 1992, «Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century». IDS Discussion Paper 296 p.
- COUTU Diane, 2002, «How resilience works», *Harvard Business Review*, vol. 80, n° 5, p. 46-55.
- DAVIES Suzanna, 1993, Are Coping Strategies a Cop Out? *IDS Bulletin*, 24, p. 60-72.
- De CAROLIS Donna Marie, YANG Yi., DEEDS David. NELLING Edgar, 2009, «Weathering the storm: the benefit of resources to high-technology ventures navigating adverse events», *Strategic Entrepreneurship Journal*, vol. 3, n° 2, p. 147-160.
- DESSE René-Paul, GASNIER Arnaud, 2002, *L'organisation spatiale du commerce de détail : facteurs locaux de différenciation, politiques de régulation*. LERES, Rennes, 221 p.
- DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 1995, *La rue espace partagé: nationaux et immigrants dans l'économie de la débrouille à Cotonou*. "Documents n° 20", URA-UNB/ORSTOM, 38 p.
- DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 2013, *Activités économiques de rue et gestion des déchets à Cotonou (République du Bénin)*. Thèse de Doctorat Unique. Université d'Abomey-Calavi. 362 p.

- GONDARD-DELCROIX Claire, 2005. «Dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache» Documents de travail 111, Groupe d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV, 29 p.
- GONDARD-DELCROIX Claire, ROUSSEAU Sophie, 2005. Gestion des risques et stratégies d'acteurs. *Les Cahiers du GEMDEV No30 - Quel développement durable pour les pays en développement?* Groupe d'Intérêt Scientifique pour l'Étude de la Mondialisation et du Développement, p. 101-119
- HAMEL Gary, VÄLIKANGAS Liisa, 2003, «The quest for resilience». *Harvard Business Review*, 81(9), p. 52-63.
- HOLLNAGEL Erik, 2006, «Resilience: The challenge of the unstable». In E. Hollnagel, D. D. Woods & N. Leveson (Eds.), *Resilience Engineering: concepts and precepts*, p. 9-17.
- INSAE [Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique], 2013, Evaluation de la pauvreté au Bénin. Cotonou, Bénin, 218 p.
- LENGNICK-HALL Cynthia, BECK Tammy, 2009, «Resilience capacity and strategic agility: prerequisites for thriving in a dynamic environment». Working Papers 0059, College of Business, University of Texas at San Antonio, 45 p.
- MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette, 2003, Géographie des services et des commerces. Coll. «Didact Géographie, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 239 p.
- NYASSOGBO Kwami Gabriel, 2011, «Les activités informelles et l'occupation des espaces publics, les trottoirs de Lomé au Togo». In : *GETROPE*, n°2, Abidjan, 2011, p. 22-33.
- TISSERON Serge, 2009, La résilience, Que sais-je ?, PUF, Paris, 128 p.
- THORNE Marie, 2000, «Interpreting corporate transformation through failure», *Management Decision*, vol. 38, n° 5, p. 303-314.
- WEICK Karl, 1993, «The collapse of sensemaking in organizations: The Mann Gulch disaster». *Administrative Science Quarterly*, 38(4), p. 628–652.

Note aux auteurs_Regardsuds

Généralité et structure de l'article

Le texte d'un article scientifique publié par la revue Regardsuds présente les caractéristiques suivantes : 8 à 15 pages, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,15. Mais le résumé a la taille 10 avec interligne simple.

La structure d'un article publié par la revue Regardsuds doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [300 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [300 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus, le premier se rapporte à l'espace et tous étant dans le résumé], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie explicite, Résultats, Discussion clairement notifiée, Conclusion, Références bibliographiques.

Présentation des titres

Les titres de niveau 1 sont en gras, taille 14, police Time New roman, centrés, espace avant 18, espace après 6, interlignage simple. Ne pas numéroter l'introduction et la conclusion. Les titres de niveau 2 sont en gras, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les titres de niveau 3 sont en gras, italique, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les titres de niveau 4 sont en italique, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les intertitres ne doivent pas être isolés en bas de page, mais toujours suivis d'un paragraphe (format > paragraphe > enchaînement > paragraphes solidaires). Les titres des illustrations, tableaux etc sont en gras, italique, taille 10, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 12, espace après 6, interligne simple. La numérotation se fait en chiffre arabe.

Citation

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquiert une perspective multiculturelle et globale (...),

d'accroître le domaine des mathématiques: alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit: Qu'on ne s'y trompe pas: de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Notes de bas de page

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.). Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Exemple :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, nombre de pages.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard, nombre de pages.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF, nombre de pages.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan, nombre de pages.

Typographie française

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'orthographe des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations. Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Les images et les fichiers supplémentaires

Pour les cartes ne pas oublier d'indiquer l'échelle graphique et l'orientation. Les illustrations doivent être insérées dans votre texte, mais également fournies dans des fichiers à part (fichiers supplémentaires dans le logiciel d'origine) lors de votre dépôt sur notre plate-forme. Au moment du dépôt du fichier supplémentaire, veuillez entrer les informations suivantes dans le titre :

NomAuteur_TypeFigureNumFigure

Exemple : dupont_carte1.jpg/ dupont_tableau1.doc / dupont_figure1.png

Pour éviter toute erreur :

Vous devez insérer chaque image à sa place dans l'article ou, à défaut, indiquer le nom du fichier fourni séparément pour éviter toute confusion dans le placement et l'ordre des figures. Vous indiquerez également l'emplacement précis des tableaux avec le nom du fichier, que vous avez mis en fichiers supplémentaires afin qu'il n'y ait aucune confusion. Par ailleurs, n'oubliez pas de vérifier que les renvois cités dans le corps du texte correspondent bien à la numérotation des illustrations avant de déposer votre article.

Le format des images

On recommande aux auteurs de bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Une image insérée dans un document Word prévue dans le corps de l'article devrait faire au minimum de 1 000 pixels de large. Lorsqu'il s'agit d'un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2500 et 3500 pixels.

Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement, et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale (il faut s'assurer notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées). Vous trouverez ci-dessous à la section "Pour obtenir une qualité optimale" une aide à la réalisation de vos images.

Quelques recommandations essentielles

Dans Photoshop, il est déconseillé de choisir l'option « Enregistrer pour le Web », afin de limiter certaines dégradations de l'image (la diminution de la résolution notamment) ; il est donc préférable d'utiliser l'option « enregistrer sous » qui permet de conserver la meilleure qualité possible d'une image au moment de son enregistrement. L'enregistrement d'une image pour publication sur le Web peut se faire au format GIF, JPEG ou PNG, mais ne devrait se faire qu'au format JPEG ou PNG. Pour l'édition électronique, les images couleurs au format JPEG et PNG doivent être en mode RVB et non en mode CMJN (utilisé pour l'impression).

Dans quels cas utiliser ces formats d'image

Le format de compression GIF est utilisé pour les images contenant des aplats de couleurs, et peu de dégradés (illustrations, dessins...) ; ce format est à éviter autant que possible, notamment pour les photographies, car il ne supporte que 256 couleurs et dégrade fortement la qualité des images. Le format JPEG est un format de compression qui gère quant à lui plusieurs millions de couleurs, il s'agit donc d'un format adapté aux photographies, aux peintures, etc., contenant beaucoup de dégradés. Il entraîne néanmoins une perte de qualité de l'image ; l'enregistrement dans ce format ne devrait donc se faire qu'en choisissant la meilleure qualité possible au moment de l'enregistrement. Le poids d'un fichier PNG est cependant plus important que pour un fichier au format JPEG. Il peut être utilisé pour les

documents contenant peu d'illustrations. Pour un document contenant beaucoup d'images, il peut parfois être préférable d'utiliser des images au format JPEG. Il est déconseillé d'utiliser le format PNG pour des images contenant des zones de transparence car ces zones seront mal interprétées par certains navigateurs et perdront leur transparence.

Pour obtenir une qualité optimale

Les formats d'images pour le Web avec perte (JPEG et GIF) dégradent la qualité de l'image, notamment en supprimant ou en remplaçant des pixels. Le but de ce type de format est de produire une image d'un poids moins important que l'original, en jouant sur des altérations normalement invisibles (ou quasiment invisibles) à l'œil nu. L'enregistrement dans un de ces formats ne doit intervenir qu'à la fin du traitement de l'image, lorsque celle-ci est prête à être publiée de manière définitive, la qualité de l'image se dégradant un peu plus à chaque nouvel enregistrement, de manière irréversible, ce qui peut produire des images au final totalement illisibles ou inexploitables au moment de leur publication. Il est donc fortement recommandé d'enregistrer une image dans ces formats uniquement lorsque toutes les modifications souhaitées ont été apportées à l'image. Jusqu'à sa dernière modification, l'image ne devrait donc être enregistrée que dans des formats sans perte (PSD, PNG, TIFF) et ensuite au format JPEG ou GIF. Le format PNG est le plus recommandé.

Le titre de vos illustrations

Les titres des illustrations seront placés au dessus des illustrations et numérotés par type : tableaux, cartes, figures, photos, encadrés etc. Les titres n'apparaissent pas dans l'illustration, mais dans le texte et respecteront la présentation :

Figure 1 : Evolution des prix de l'immobilier à Paris entre 1950 et 1990

La source de vos illustrations

La source de l'illustration doit être indiquée clairement et sera placée sous l'illustration. On précisera la source des données ayant permis la réalisation de l'illustration (par exemple : US Census, 2001) et la source de l'illustration elle-même si l'auteur utilise une illustration déjà publiée dans un ouvrage.

Autres conditions

La revue Regardsuds ne publiera que des contributions originales, pertinentes et de bonne facture. Pour y parvenir, elle s'abstient de publier tout article dont les rapports d'instruction sont défavorables.

N.B. Le non-respect des prescriptions du présent canevas peut justifier le refus de votre article.